



Quel recours face à une enquête qui n'avance pas?

Par **seby**, le **10/09/2008** à **17:56**

BonjourrrrrEn mars 2007, j'ai perdu mon frère dans l'incendie de son domicile. Beaucoup de zones d'ombre autour de ce décès, et j'aurais aimé pour pouvoir faire mon deuil avoir le résultat de l'enquête qui a été menée par la gendarmerie. rrrnRapidement le manque d'information, ou de travail de la part des gendarmes m'a choqué... (j'ai dû moi insister pour qu'on aille interroger les voisins qui étaient sur place!!!!... et tant qu'ils ne se sont pas présentés à la gendarmerie... rien n'a été fait...)rnBref, plus d'un an après, l'enquête n'était toujours pas clôturée, j'ai même écrit au Procureur de la République expliquant que je me portais partie civile pour avoir accès au dossier, ... et ai appris en allant au tribunal quelque temps après, pour demander pourquoi je n'avais toujours aucune réponse, que ma lettre avait été transmise à la gendarmerie, qui avait en charge le dossier, car tant que le dossier n'était pas clos par la gendarmerie, on ne pouvait rien faire, pas rattacher le fait que je me portais partie civile... rnTous les mois, le gendarme chargé du dossier, promet de me rappeler, et ne le fait jamais, une fois il s'est fait rappeler à l'ordre par quelqu'un qui était intervenu, et là, il m'a appelée, j'ai fait 450 km ... pour l'entendre dire qu'il ne pouvait rien me dire tant que l'enquête n'était pas finie... rrrnun an et demi après, je continue tous les mois d'appeler à la gendarmerie, comme cet après midi, pour entendre sa promesse de me rappeler... rrrnPouvez vous m'aider ???